



Assemblée des États Parties

Distr. : général
17 février 2023

FRANÇAIS
Original : anglais

Vingt-et-deuxième session

New York, 4-14 décembre 2023

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Président.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Élection du Président en vue des 23^e, 24^e et 25^e sessions.
4. Élection des deux vice-présidents et des 18 membres du Bureau en vue des 23^e, 24^e et 25^e sessions.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. États présentant un arriéré de contributions.
7. Pouvoirs des représentants des États à la 22^e session :
 - a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Organisation des travaux.
9. Débat général.
10. Rapport sur les activités du Bureau.
11. Rapport sur les activités de la Cour.
12. Rapport du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes.
13. Examen de la Cour pénale internationale et du système du Statut de Rome.
14. Élection de six juges.
15. Élection de membres du Comité du budget et des finances.
16. Examen et adoption du budget pour le 22^e exercice financier.
17. Examen des rapports d'audit.
18. Coopération.
19. Amendements au Statut de Rome et au Règlement de procédure et de preuve.
20. Vingt-cinquième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome.
21. Décision concernant la date de la prochaine session de l'Assemblée des États parties.
22. Décisions concernant les dates et le lieu des prochaines sessions du Comité du budget et des finances.
23. Autres questions.